

COMPTE-RENDU SOMMAIRE VALANT PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 AVRIL 2025

Présents :

Maire : BESNIER Didier, président de séance

Adjoints au Maire : CANESTRARI Véronique - LEVARDON Michel - SAPLANA Javier – SOUCHE Antony

Conseillers délégués : SAVINAS Gaëlle – COLLOCA Cindy

Conseillers municipaux : AYMARD Jean-Pierre - BLANGERO-GUEIBE Nathalie - BOYER Marc- CHAMBOVET Cyrielle
LABELLE Séverine - MEILHAC Laurent - MEYNIER Laurent - PONCON Lydie - SAVELLI Eric

Procurations :

Elodie GROUILLER à CANESTRARI Véronique

Fabien COULLOMB à BESNIER Didier

Absent :

BOUR Lydie

M. Antony SOUCHE est désigné secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du 2 avril 2025
2. Marché tranche 2 Eglise
3. Convention locker Mondial Relay
4. Avenant RPE
5. Questions diverses

M. le Maire ouvre la séance à 19h00.

M. le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour afin qu'il puisse solliciter la mise à disposition d'un barnum par la Région au profit des associations.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité.

Il informe également le Conseil Municipal du retrait du point 4 de l'ordre du jour (avenant RPE)

1) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 2 avril 2025

Comme à chaque point à l'ordre du jour, M. le Maire demande s'il y a des questions. En l'absence de remarque, M. le Maire met le compte rendu au vote.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité.

2) Marché tranche 2 Eglise Sainte Anne

M. Jean Pierre AYMARD ne prend part ni aux débats ni au vote en raison de ses liens avec une entreprise candidate.

M. SOUCHE Antony, 5^{ème} adjoint au Maire, rappelle l'objet des travaux de la tranche 2 de l'Eglise Sainte Anne, à savoir la reprise d'une partie des façades et l'aménagement extérieur. Il informe les membres que la consultation des entreprises a eu lieu entre le 28 février et le 28 mars. Sur le lot 1 (maçonnerie - charpente) seulement deux entreprises ont candidaté. Sur le lot 2 (VRD) quatre entreprises ont répondu.

A la suite de l'analyse des offres, l'entreprise CHEVAL restauration est arrivée en tête pour le lot 1 pour un montant de 165 218,46€HT. En ce qui concerne le lot 2, deux entreprises se sont détachées techniquement à savoir CHEVAL restauration et TPR. Il subsistait quelques questionnements au sujet des pièces techniques et une négociation a été engagée avec ces deux entreprises qui ont déposé une nouvelle offre.

À la suite de l'analyse des offres et de la négociation sur le lot 2 l'entreprise CHEVAL restauration est arrivée en tête pour un montant de 60 746,83€ HT

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'attribuer les lots 1 et 2 du marché de la tranche 2 de l'Eglise Sainte Anne à l'entreprise CHEVAL restauration
- Autoriser Monsieur le Maire à signer ledit marché avec l'entreprise précitées et tous actes y afférant,
- Dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice 2025 et le seront pour les exercices futurs.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité.

3) Convention pour l'installation d'un locker mondial relay

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'installation d'un locker Mondial Relay. Un technicien est passé mardi 29 avril dans l'après-midi pour voir l'emplacement derrière la salle polyvalente. Le locker dépassera un petit peu du mur. Le locker sera sur batterie il n'y a donc pas besoin de prévoir d'arrivée électrique.

Il convient d'établir une convention entre Mondial Relay et la commune pour définir les conditions d'installation de ce locker

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver la convention à intervenir avec Mondial Relay concernant l'installation d'un locker
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et tous les documents y afférant

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité.

4) Demande de barnum auprès de la Région

Mme COLLOCA Cindy arrive à 19h14.

M. le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal qu'un barnum peut être offert aux collectivités dans l'intérêt des associations par la Région. La demande est en cours, il manque juste la délibération autorisant le maire à solliciter la mise à disposition

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la mise à disposition d'un barnum de la Région au profit des associations de la commune

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité.

5) Questions diverses

- M. le Maire indique avoir reçu les DIA 2025-3 et 2025-4 pour lesquelles la commune n'a pas fait valoir son droit de préemption.
- M. le Maire informe le Conseil Municipal du nouveau taux de PVR qui est à 9,92
- M. Le Maire informe le Conseil Municipal d'un arrêté du préfet concernant les daims dans le parc du château. A ce jour le cheptel est important et compte plus d'une trentaine d'animaux alors que la réglementation n'autorise que six têtes. La Mairie a alerté à plusieurs reprises le propriétaire du château pour qu'il fasse quelque chose. Un administré a déposé un signalement directement sur le site de la gendarmerie alors même qu'il lui avait été précisé que la commune faisait les démarches nécessaires pour régler le problème. A la suite de ce signalement le préfet a ordonné des battues collectives contre les daims. M. le Maire souligne l'importance de faire confiance aux élus et que les initiatives personnelles des administrés peuvent parfois avoir une incidence contraire au but recherché. C'est un lieutenant de louveterie qui est chargée de l'exécution de l'arrêté. Ces battues ne relèvent aucunement d'une décision du Maire ou des chasseurs.
- Concernant les cloches de l'Eglise qui ne sonnent plus, là aussi le nécessaire a été fait pour solliciter l'entreprise dès que nous avons eu connaissance du problème. Bien entendu l'entreprise a un délai d'intervention et ne peut intervenir le jour même.
- Rappel de la cérémonie du 8 mai.
- M. SOUCHE Antony, 5^{ème} adjoint, informe le Conseil Municipal que la deuxième tranche de l'éclairage public va être lancée courant juin. L'éclairage du stade sera fait dans l'été. Il y aura également la reprise fin mai des travaux d'enfouissement du Valadas

Séance levée à 19h47.

Le Maire, Président de séance,

Didier BESNIER



Le Secrétaire de séance,

Antony SOUCHE



